

# CATEGORISATION DU TEMPS EN LANGUE SAAFI

**Abdoulaye POUYE**

*Université Cheikh Anta Diop*

*pouyeabdoulaye79@yahoo.com*

## Résumé

*Si le temps est universellement reconnu par toutes les langues du monde; son expression par contre diffère bien d'une langue à une autre. Dans cet article, nous étudierons les valeurs temporelles du saafi-saafi sous l'angle de l'énonciation. Celle-ci apparaît aujourd'hui, pour nous, comme la démarche la mieux indiquée pour comprendre et analyser la façon dont le saafi-saafi entreprend la catégorisation du temps. En effet, exprimer le temps c'est localiser des événements ou des états par rapport au moment de la parole ou par rapport à un temps différent de celui-ci. C'est essayer en tout cas de comprendre et de pouvoir saisir, dans chaque événement ou dans chaque état considéré, la valeur temporelle intrinsèque que l'on peut attribuer à cet événement ou à cet état. Sous ce rapport, l'analyse du temps en saafi-saafi sera construite sur deux chronologies différentes : l'une est déictique (le temps déictique), l'autre est non déictique (le temps non déictique).*

**Mots-clés :** temps, énonciation, temps déictique, temps non déictique, catégorisation.

## Abstract

*If time is universally recognized by all the languages in the world, its expression in contrary is different from one language to the other. In this article we will study the temporally values of the Saafi-Saafi under the angle of enunciation. Today, this fact appears for us like the better way indicated for understanding and analyzing the method in which the Saafi-Saafi undertakes the categorization of time. Indeed, expressing time is to locate the events or the states compared to a different time than this one. It is to try to understand and be able to take in every event or state considered, the temporal value intrinsic that we can attribute to this event or to this state. Under this report, the analysis of time in saafi-saafi will be built in two different chronologies: the one is deictic (the deictic time), the other is non-deictic (the non-deictic time).*

**Key words:** time, enunciation deictic time, non-deictic time, categorization.

## Introduction

Si le temps est universellement reconnu par toutes les langues du monde; son expression par contre diffère bien d'une langue à une autre. Dans cet article , nous étudierons les valeurs temporelles du *saafi-saafi* sous l'angle de l'énonciation. Celle-ci apparaît aujourd'hui, pour nous, comme la démarche la mieux indiquée pour comprendre et analyser la façon dont le *saafi-saafi* entreprend la catégorisation du temps. En effet, exprimer le temps c'est localiser des événements ou des états par rapport au moment de la parole ou par rapport à un temps différent de celui-ci. C'est essayer en tout cas de comprendre et de pouvoir saisir, dans chaque événement ou dans chaque état considéré, la valeur temporelle intrinsèque que l'on peut attribuer à cet événement ou à cet état.

En effet, l'expression du temps sera analysée sous l'angle de l'énonciation. L'énonciation est une théorie qui, dans la description d'une langue, se sert fondamentalement d'un point de repère fixé ou non à partir de l'acte d'énonciation (moment et lieu de l'énonciation).

Sous ce rapport, la catégorisation du temps sera faite sur deux chronologies différentes : l'une est déictique (le temps déictique), l'autre est non déictique (le temps non déictique).

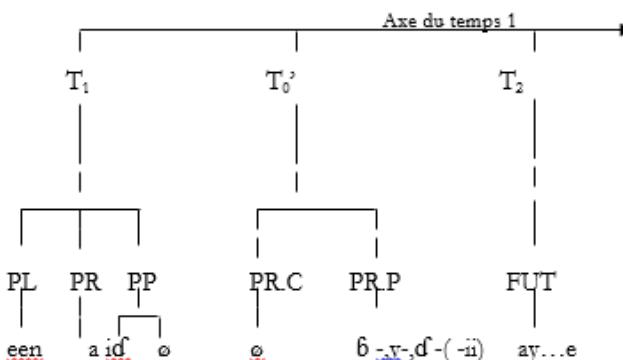
### 1 catégorisation déictique du temps

La chronologie est déictique si les événements ou les états considérés sont analysés par rapport au temps de l'énonciation pris pour centre de repérage ( $T_0$ ) et à partir duquel sont situés tous les autres repères correspondant au temps du procès. En partant de ce point de repère, nous notons dans le discours du *saafi-saafi* une opposition triptyque entre le passé, le présent et le futur : le passé ( $T_1$ ) correspond aux événements situés avant  $T_0$  ; le présent ( $T_0'$ ) correspond aux événements situés en même

temps que  $T_0$  ; le futur ( $T_2$ ) correspond aux événements situés après  $T_0$ . Cette opposition notée au sein des bases verbales est attestée morphologiquement par des marques appelées morphèmes de temps.

Sur l'axe du temps, le passé et le futur sont respectivement situés à gauche et à droite de  $T_0$  ; le présent est pratiquement identique à  $T_0$ .

Dans le discours, nous relevons des morphèmes qui marquent morphologiquement les temps passé, présent et futur : les morphèmes **zéro**, ***id***, ***a***, ***e*** et ***een*** confèrent au procès une valeur de passé ; les morphèmes **zéro**, ***bii***, ***dii*** et ***yii*** donnent au procès une valeur de présent ; et enfin les morphèmes ***hay ...e***, ***ne...e*** et ***an*** donnent au procès une valeur de futur. Le schéma proposé ci-dessous donne une vue schématique de cette catégorisation déictique du temps en langue *saafi*.



### 1.1 le passé

Les morphèmes **zéro**, ***id***, ***a***, ***e***, et ***een*** marquent différemment le passé : l'emploi de ces différents morphèmes se justifie dans le discours. Nous avons le passé proche avec les morphèmes **zéro** et ***id*** ; le passé du récit avec le morphème ***a*** ; le passé lointain

avec les morphèmes **e** et **een**. Les passé proche, passé du récit et passé lointain sont localisés respectivement de gauche à droite de T<sub>0</sub>, selon un ordre chronologique du moins antérieur au plus antérieur que nous pouvons observer à travers le schéma donné ci-dessus.

### **1.1.1 le passé proche**

Le passé proche est attesté par les marques **-id** et **zéro**. Ces deux morphèmes assignent au procès la même valeur temporelle, puisqu'ils le situent tous deux à une même époque localisable antérieurement au moment de l'énonciation. Bien que le procès décrit par le passé proche soit révolu, il reste toujours actuel au moment de la parole de par sa proximité avec celui-ci : le temps du procès est contigu au temps de l'énonciation, c'est-à-dire il a la valeur de **passé dans le présent** qui semble correspondre à **déjà** ; ce qui justifie la présence du **passé composé** dans nos gloses pour traduire le passé proche.

#### **-La marque -id**

Cette marque est utilisée pour les énoncés assertifs simples exprimant le passé proche.

##### **1.a. komak ndi cambidtiin**

L'enfant a commencé à marcher

##### **b. kooh wüsid**

Il fait jour

#### **-La marque zéro**

La marque zéro du passé proche ne s'emploie qu'avec les énoncés assertifs focalisants.

##### **2.a. komak ci coot kalsuka n-nduufa**

C'est en forêt que les enfants sont partis faire la chasse

##### **b. a cafyî toku**

C'est cette jeune fille qui est donnée en mariage

##### **c. cafyî ndoomuk wotba**

C'est hier que cette jeune fille s'est tatouée

### **1.1.2 le passé du récit**

La marque **a** donne au procès une valeur de passé puisque ce procès décrit par **a** est bien validé avant le moment de l'énonciation. Nous désignons cette valeur temporelle sous le nom de passé du récit parce qu'elle permet de décrire des événements ou des états de façon successive. Cet emploi du temps est très peu présent dans les conversations ; ceci s'explique par le fait que le récit, en *saafi-saafi*, reste un usage circonstancié, ce qui veut dire que le locuteur *saafi*, selon les circonstances du moment, peut faire usage du récit en donnant en détails des informations dont ne disposait pas son vis-à-vis. Bref, c'est au moyen de ce temps, que le locuteur *saafi* tente de réactualiser, sous une forme anecdotique, les faits passés ; il s'adjuge par ailleurs le rôle de l'historien en rapportant à son interlocuteur un fait historique. Cette valeur temporelle correspond, à bien des égards, au **passé simple** du français.

#### **3.a. *wi baap yassa na baabi a dekisa a cootta y yohoon ca***

Lorsque papa se réveilla le matin, il prit son petit déjeuner puis il partit aux champs

#### **b. *wi ku? ka reesa a woosa boo ruya raak kur saafi***

Lorsque l'enfant arriva, il nous annonça le décès qui a eu lieu au village des *saafi*.

Signalons par la que l'emploi de la marque **a** entraîne immédiatement la gémination du dernier phonème de la base ; si la base se termine par une voyelle, elle doit obligatoirement faire appel à la consonne « S » afin de pouvoir porter la marque **a**. En plus, il faut retenir aussi que cet emploi du passé peut se faire de deux façons différentes : le locuteur peut, dans ses besoins langagiers, s'exprimer à l'aide des formes que nous donnons ci-dessus ; par contre il peut aussi librement porter son discours sur

une autre forme mais que le message véhiculé déjà à partir de la première reste le même pour la deuxième forme ( voir les exemples 3.a et b).

### **1.1.3 le passé lointain**

Le passé lointain a pour marque morphologique les morphèmes *een* et *e*. Il situe le temps du procès de façon éloignée du moment de l'énonciation. Par rapport aux temps vus ci-dessus, c'est le passé lointain qui se situe à l'extrême gauche sur l'axe du temps : le repère  $T_1$  s'est carrément écarté de  $T_0$ . Dans les gloses, il prend souvent la valeur du **plus-que-parfait** du français ; il peut parfois être glosé par l'imparfait.

#### **4.a.*yâarii raakeen bitib***

Cet homme avait eu une épouse

#### **b. *a bed'adke lool wotba***

Hier, ce sont eux qui avaient eu très faim

Le passé lointain indique que le temps du procès, selon le type de verbe employé, peut ou non être révolu en  $T_0$  : les actions ne se déroulent plus ou les états n'existent plus au moment de la parole. C'est pourquoi la seule compréhension possible que l'on peut avoir à travers ces deux énoncés est univoque. Dans l'exemple 7.a, on comprend implicitement que cet homme au moment où l'on parle n'a plus d'épouse, ce qui fait dire que soit il a divorcé, soit son épouse est morte ou disparue ; il en est de même dans l'exemple 7.b où le locuteur nous fait comprendre que ces personnes qui avaient eu très faim hier ont aujourd'hui mangé à leur faim. Autrement dit, leur faim d'hier est révolu, elle appartient donc au passé même si elle reste toujours gravée dans leur mémoire.

En effet, le temps du procès peut ou non être validé ; sa validation dépend souvent du type de procès.

### *5.a.a bitib ci guure yohoon ci wiis*

Ce sont les femmes qui cultivaient les champs cette année  
*b.a ñam kosaaye wotba*

C'est moi qui étais malade hier

Ces deux énoncés ont certes la même valeur temporelle, mais ils ne sont pas présentés de la même façon, c'est-à-dire le temps du procès dans ces deux exemples est présenté différemment par rapport à T<sub>0</sub>: le temps du procès peut ou non être validé au moment où l'on parle. Si ce temps est validé, il a un caractère révolu, c'est-à-dire les actions cessent de se dérouler ou les états cessent d'exister en T<sub>0</sub>. Dans ce cas de figure, le temps du procès présenté dans l'énoncé 8.a ne semble pas être validé en T<sub>0</sub>, puisque la culture des champs est toujours en cours alors que celui de 8.b est bien validé en T<sub>0</sub>; le fait que le temps est validé doit immédiatement conduire l'interlocuteur à comprendre que cette personne qui était malade hier ne l'est plus aujourd'hui; elle est bien guérie au moment de la parole.

## **1.2 le présent**

En saafi-saafi, nous avons relevé deux paradigmes distincts qui évoquent le présent dont l'un correspond au **présent progressif**, l'autre au **présent conditionnel**. Ces deux valeurs temporelles sont respectivement exprimées par la marque zéro et les morphèmes *dii*, *yii* et *bii*.

### **1.2.1 le présent progressif**

Le présent progressif est formellement marqué par les morphèmes *dii*, *yii* et *bii*, *dii*. Il est employé au singulier avec la première et la deuxième personnes, et au pluriel avec la deuxième et la troisième personnes ; *yii* est seulement employé avec la troisième personne du singulier et enfin *bii* est employé avec la première personne du pluriel.

Contrairement aux morphèmes de temps relevés ci-dessus qui sont suffixés toujours à la base verbale, les marques du présent progressif lui sont antéposées. Elles peuvent aisément être relevées à travers le paradigme de la conjugaison de n'importe quel verbe. Prenons par exemple le verbe *jom* « parler ».

*6.a. mi dii jom*

Je suis en train de parler

*b. fu dii jom*

Tu es en train de parler

*c. a yii jom*

Il est en train de parler

*d. boo bii jom*

Nous sommes en train de parler

*e. du dii jom*

Vous êtes en train de parler

*f. be dii jom*

Ils / Elles sont en train de parler

*g. ce dii jom*

Ils / Elles sont en train de parler

Le présent progressif permet de décrire des événements ou des états dont l'exécution est en cours au moment de la parole : le temps du procès ( $T_0'$ ) est approximativement identique au temps de l'énonciation ( $T_0$ ). Cette coïncidence entre ces deux époques ( $T_0'$  et  $T_0$ ) entraîne la non validation de  $T_0'$  en  $T_0$ . C'est pourquoi le temps du procès n'est jamais révolu, c'est-à-dire les états ou les événements rapportés continuent toujours d'exister au moment de la parole. Si nous prenons l'exemple 9.i, on comprend clairement que la moisson du mil a été déjà engagée avant le temps de la parole et se poursuit après celui-ci.

*h. be dii coot kalsuka*

Ils sont en train de partir à la chasse

*i.a yii ngud toho ci*

Il est en train de récolter le mil

### —1.2.2 *le présent conditionnel*

Le présent conditionnel est morphologiquement attesté par la **marque zéro**. Le temps du procès décrit par le présent conditionnel est rapporté presque en même temps que celui de l'énonciation : sur l'axe du temps, le repère  $T_0'$  semble se confondre avec  $T_0$ . Le présent conditionnel est peu employé dans le discours ; son expression est rendue possible grâce à l'emploi du conditionnel. Il prend, dans nos gloses, la valeur du **présent conditionnel** du français.

*7.a. fu sek yísuutda fu hot laman ndi*

Si tu attendais un peu tu verrais le chef.

*b.boo guur wiisda boo yéluk*

Si nous cultivions cette année nous récolterions.

Ces deux propositions (ou séquences temporelles) renferment en *saafi-saafi* la même valeur temporelle : par exemple dans l'exemple 10.a on a synchroniquement *fu sek yísuutda* « si tu attendais un peu » ; *fu hot laman ndi* « tu verrais le chef ». C'est donc par souci de correspondance de temps que nous souscrivons au diktat de la langue de travail en utilisant ces gloses ainsi données. Cet emploi du présent conditionnel, dans ces deux séquences, se justifie nettement par le désir du locuteur à vouloir approuver une quasi-certitude dans ses propos pour amener du coup son interlocuteur à changer de position, à patienter, à agir etc. Par ailleurs, cette seconde séquence peut aussi être rendue par le futur (voir la partie portant sur le futur).

### 1.3 *le futur*

Le futur situe synchroniquement le temps du procès après le moment de l'énonciation, c'est-à-dire le repère  $T_2$  est situé après

T<sub>0</sub>.

Contrairement aux valeurs temporelles décrites ci-dessus, le *saafi-saafi* ne possède qu'un paradigme pour exprimer le futur. L'expression du futur se fait au moyen d'un morphème discontinu *hay...e* qui est employé pour exprimer l'assertion neutre dont le premier élément est postposé à l'indice sujet et le deuxième est suffixé à la base verbale. Cette valeur temporelle correspond au futur imminent et apparaît, dans nos gloses, sous la forme de la construction française « aller + verbe à l'infinitif ». Sa variante *an* permet d'exprimer l'assertion focalisante.

*8.a. baap hay baafe kim na baaaba*

Papa va voyager demain matin

*b. komak ci cootan kim*

C'est demain que les enfants partiront

Le morphème *hay...e* présente des irrégularités de formes dans son emploi. Celles-ci sont conditionnées par la nature du sujet auquel *hay... e* est postposé : la forme *hay...e* apparaît avec les lexèmes sujets terminés par une consonne ; la consonne **h** de *hay* disparaît en présence des indices sujets *y, fu, du, ca, ba* ; la consonne **h** et la voyelle **a** qui la suit disparaissent devant les indices sujets **a** « il » et **boo** « nous ». Nous pouvons observer ces phénomènes morphologiques à travers les exemples suivants :

*c. yay coote nduufa*

Je vais partir en forêt

*d. fay coote nduufa*

Tu vas partir en forêt

*e. ay coote nduufa*

Il va partir en forêt

*f. booy coote nduufa*

Nous allons partir en forêt

*g. day coote nduufa*

Vous allez partir en forêt

*h. bay coote nduufa*

Ils vont partir en forêt

*i. cay coote nduufa*

Ils vont partir en forêt

#### **1.4 la valeur de leegi**

La particule de temps *leegi* « tout à l'heure, tout de suite », selon le contexte, peut prendre la valeur de passé comme celle de futur : si elle est placée en fin d'énoncé, elle prend la valeur de passé et est glosée par « tout à l'heure » ; par contre, si elle est placée en début d'énoncé, elle prend la valeur de futur. La particule *leegi* a pour variante d'emploi *lee* qui a sensiblement la plus forte occurrence dans le discours : l'emploi de *lee* n'est possible qu'en début d'énoncé, alors que *leegi* peut apparaître en début comme en fin d'énoncé.

La variante *lee* n'est rien d'autre que le diminutif de la forme *leegi* liée à l'application de la loi du moindre effort qui, d'ailleurs, occupe une fonction déterminante dans l'usage de cette langue.

*9.a. leegi ndoomohi hay ~ lee ndoomohi hay*

Bientôt, la tatoueuse va venir

*b. leegi kooh gam ~ lee kooh gam*

Bientôt, Dieu va emmener la première pluie

Les bases verbales construites avec *leegi* ou *lee* « tout de suite » ne peuvent porter que la marque zéro.

#### **1.5 les particules de temps**

Jusque-là, nous n'avons pas parlé du rôle que les particules de temps peuvent jouer, à côté des marques de temps, dans la

catégorisation déictique du temps. Certes, les morphèmes de temps que nous avons analysés sous les sections 1.1, 1.2 et 1.3 peuvent établir un lien chronologique entre le temps du procès et celui de l'énonciation. Mais, ils ne déterminent pas de façon précise le temps du procès, ils le situent tout simplement soit avant, soit après, soit encore en même temps que T<sub>0</sub>. Néanmoins, l'énonciateur peut avoir recours aux indices de temps tels que *wotba* « hier », *woti* « aujourd’hui », *leegi* « tout de suite », *siñci* « tout à l’heure », *kim* « demain », etc. pour donner plus de précision aux événements ou états qu'il rapporte.

### ***10.a. baap caac kaanid***

Grand-père est mort

### ***b. baap caac kaanid wotba***

Grand-père est mort hier

Ces deux énoncés renferment la même valeur de temps. Ils disent presque la même chose, puisque la mort qui est ici constatée par ces deux énonciateurs est rapportée un peu avant l'énonciation. Mais il y a une différence qualitative dans le rapport de la mort de grand-père : l'énonciateur 1 s'abstient de donner une date, il se contente tout simplement d'informer son interlocuteur sur l'essentiel, c'est-a-dire la mort ; par contre l'énonciateur 2 avec l'emploi de *wotba* informe son interlocuteur non seulement sur la mort de grand-père mais aussi sur la date ; ce qui lui évite, contrairement à l'énonciateur 1, d'être questionné sur la date de la mort de grand-père.

## **2 catégorisation non déictique du temps**

### ***2.1 remarque liminaire***

Contrairement à cette conception du temps qui consiste à situer le temps du procès par rapport au moment de l'énonciation (T<sub>0</sub>), la théorie de l'énonciation propose une autre conception du

temps qui, cette fois-ci, est fondée sur un autre centre de repérage (T) différent de  $T_0$ . Cette conception du temps est désignée sous le nom de **temps non déictique**. Dans ce cadre d'étude, le temps du procès sera désormais analysé par rapport à T qui peut être situé soit dans le passé ( $T'$ ), soit dans le futur ( $T''$ ) ; comme le montre les deux schémas ci-dessous, ces deux repères (  $T'$  et  $T''$  ) comportent donc de part et d'autre un antérieur et un postérieur.

### Axe du temps non déictique 2

Antérieur	$T'$	Postérieur
Passé		
Antérieur	$T''$	Postérieur
Futur		

### 2.2 les repères non déictiques

En *saaafi-saafi*, le temps non déictique porte sur deux points de repère distincts. L'un est déterminable : l'énonciateur peut, dans la datation des événements, situer un événement en se référant généralement à « **un grand jour, un jour sacré** » (événement, cérémonie traditionnelle, fête religieuse ou culturelle, etc.) tels que *tabaski* « fête du sacrifice », *orsuk* « fête marquant la fin du ramadan », *tamharit* « fin de l'année musulmane », *gamu* « naissance du prophète de l'islam », *magal* « fête pour célébrer l'exil de *Serigne Touba* » etc., ces repères que nous venons de mentionner sont des références connues et précises, c'est pourquoi nous les désignons sous le nom de **repère déterminable** ; l'autre **repère est indéterminable** : pour situer les événements, l'énonciateur peut aussi se référer aux phénomènes naturels tels que *yuk* « saison sèche », *reeh* « hivernage », *seek* « période après hivernage », *saray* « l'harmattan », etc., ce sont là des repères difficiles à circonscrire dans le temps, c'est-à-dire on ne peut ni déterminer

avec exactitude la durée de ces repères, ni signaler le début ou la fin de leur réalisation.

En *saafi-saafi*, pour rendre compte du temps non déictique, nous pouvons nous servir, à titre d'illustration, des repères *tabaski* « fête du sacrifice », *yuk* « saison sèche ». Ces deux repères s'associent avec des indicateurs de temps spécifiques : le repère *tabaski* s'associe avec les indicateurs *neeha adgoh* « la veille » et *kooh wiisi na* « le lendemain », par exemple, *neehaadgoh tabaski na* « la veille de la *tabaski* », *kooh wiisi na tabaski na* « le lendemain de la *tabaski* » ; le repère *yuk* s'associe avec les indicateurs *aasohaad* « la veille », *pulohaad* « le lendemain », par exemple, *aasohaaday yuka* « l'entrée de la saison sèche », *pulohaaday yuka* « la sortie de la saison sèche ».

### **2.2.1 le passé**

L'expression du temps non déictique au passé se caractérise par l'emploi :

- des indices de temps exclusivement limités à *yukma* « année passée », *kisoh* « année d'avant ». Ces deux repères *tabaski* peuvent être situés dans le passé s'ils sont postposés de *yukma* ou de *kisoh*, par exemple, *tabaski ci yukma* « la fête du sacrifice passée », *yuki yukma* « la saison sèche passée » ;
- des morphèmes du temps passé.

#### **A. le repère déterminable**

*11.a. a kilookid neehi adgoh tabaski ci yukma*

Il a pris sa femme la veille de la fête du sacrifice passée

*b. a kilookid neehi ñaak tabaski ci yukma*

Il a pris sa femme le lendemain de la fête du sacrifice passée

#### **B. le repère non déterminable**

*12.a. baap caac kaan y aasohaaday yuki yukma*

Grand-père est mort au début de la saison sèche dernière

*b. baap caac kaan m pulohaaday yuki yakma*

Grand-père est mort à la fin de la saison sèche dernière

### **2.2.2 le futur**

L'expression du temps non déictique au futur se caractérise par l'emploi :

- des indices de temps exclusivement limités à *maas* « année prochaine » : les repères *tabaski* et *yuk* sont situés dans le futur s'ils sont postposés de *maas*, par exemple, *tabaski ci maas* « la fête du sacrifice prochaine », *yuka maas* « la saison sèche prochaine ».
- du morphème du temps futur.

#### **A. le repère déterminable**

*13.a. mbiri leberan neehi adgohay tabaski ciy maas*

Le lutteur va lutter la veille de la fête du sacrifice prochain

*b. mbiri leberan neehi ñakay tabaski ciy maas*

Le lutteur va lutter le lendemain de la fête du sacrifice prochaine

#### **B. le repère non déterminable**

*14.a. yabko ri dokkan kur saafi y aasohaaday yukiy maas*

Le vieux va retourner au village des saafi au début de la saison prochaine

*b. yabko ri dokkan kur saafi m pulohaaday yukiy maas*

Le vieux va retourner au village des saafi à la fin de la saison prochaine

### **Conclusion**

Cet article a été consacré à l'expression du temps en langue *saafi*. Nous y avons indiqué clairement que le temps peut être analysé sur des points de repères différents. Cette conception du temps repose donc sur deux chronologies distinctes : l'une est déictique et l'autre est non déictique.

- Dans la catégorisation déictique, la valeur du temps est étroitement tributaire de la situation d`énonciation. Puisque les événements ou les états sont décrits du point de vue du rapport existant entre le temps de leur production et celui de l'énonciation ; ce repère que nous avons adopté ici est un repère déictique ; il est par conséquent changeant, c'est-à-dire notre présent d'aujourd'hui sera notre passé de demain.

-Dans la catégorisation non déictique, l'expression du temps ne dépend pas de la situation d`énonciation. Car les événements ou les états peuvent donc être analysés par rapport à un autre centre de repère différent du moment de la parole. Ce repère, contrairement au repère déictique, est stable, c'est-à-dire il ne change pas ; c'est pourquoi les événements ou les états analysés avant ou après ce repère non déictique resteront toujours avant ou après ce repère quel que soit le temps. Ce qui fait que ces énoncés se suffisent à eux-mêmes puisqu'ils constituent les seules références possibles à la compréhension du discours.

En effet, l'intérêt de cet article réside sans doute dans le fait qu'il révèle l'existence de deux types de repères pour mesurer le temps en langue *saafi* et même dans n'importe quelle autre langue: le repère déictique et le repère non déictique. L'un est variable parce que construit à partir du moment de la parole; l'autre est non variable puisq'il ne dépend pas de lui. Force est de constater que l'analyse du temps n'est pertinente que si elle est fondée sur ces deux repères et non uniquement sur l'énonciation (le temps de la parole) qui est, jusque-là, le seul moyen de mesure du temps pour la plupart des linguistes.

## Bibliographie

LACROIX P-F., 1972. *L'expression du temps dans quelques langues de l'Ouest africaines : études lexicales.* CNRS, Paris, 196 p.

SAUSSURE L. D., 2003. *Temps et pertinence éléments de pragmatique cognitive du temps*, Bruxelles, Duculot, De Boeck, 321 p.

ROBERT S., 1991. *Approche énonciative du système verbal : le cas du wolof*, Editions du C.N.R.S, Paris, , 352 p.

CISSE M., 1987. *Expression du temps et de l'aspect dans la communication linguistique : analyse de quelques énoncés du français (langue dite « à temps ») et du wolof (langue dite « à aspects ») dans le cadre de la théorie générale de l'énonciation*, Thèse de troisième cycle Université de Nice.

BENTOLILA A., 1977. « *Temps, aspect et modalisation dans un acte de communication* », in *Langage français*, n°35, pp. 58-70.

CORTES J., 1977. « *Le verbe et les conjugaisons* », in *Langue française*, n°36, pp. 67-72.

PAILLARD D., 1988. « *Temps, aspect, types de procès : à propos du présent simple* », in *Recherches nouvelles sur le langage*, Collection ERA 642, Université Paris, pp. 92-107.

VLACH F., 1981. « *La sémantique du temps et de l'aspect en anglais* », in *Langages*, n°64, pp. 65-79.